



COMMUNE DE BAVINCHOVE

Rue de l'Eglise

59670 BAVINCHOVE

Tél 03.28.42.40.46.

mail : mairie.bavincove@orange.fr

ARRETE DE RESTRICTION DE CIRCULATION

Nous, Maire de la Commune de BAVINCHOVE,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par la société RAMERY TP DUNKERQUE afin de réaliser des travaux de voirie (terrasser, raboter et appliquer les enrobés)

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRETONS

- Article 1 : La circulation et le stationnement seront interdits au droit des travaux rue de l'Abesse de 20 juillet au 15 août 2022.
- Article 2 : L'entreprise chargée des travaux apposera la signalisation nécessaire pour permettre l'application des présentes dispositions.
- Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASSEL
 - Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de CASSEL
 - Monsieur le Directeur de la société RAMERY TP DUNKERQUE

Fait à BAVINCHOVE,
Le 12 juillet 2022



Le maire

Serge LACONTE